

Saint-Grégoire Dossier Unique d'inscription 2017/2018

FICHE DE RENSEIGNEMENT FAMILLE

Quels sont les services concernés ?



La garderie Périscolaire, la restauration municipale, les structures Petite Enfance, les accueils de loisirs (les mercredis et pendant les vacances scolaires), l'école multisports, le Grégobus, le sport adulte et senior.

Un seul dossier d'inscription est désormais à remplir en début d'année scolaire. **Un dossier par famille est suffisant.** Par contre, certaines fiches personnalisées et certains justificatifs seront à fournir pour chaque enfant (fiche sanitaire, certificat médical, autorisations du représentant légal, etc.).

Il est à renouveler chaque année et valable de Septembre à Septembre. Sans ce dossier, votre enfant ne sera pas accepté dans les structures.

Les usagers des services

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Adulte (pour le Sports Loisirs)
Nom					
Prénom					
Sexe	F M	F M	F M	F M	F M
Date de naissance					
Etablissement scolaire					
Classe (niveau)					

Structures et/ou services auxquels vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants

Structure Petite enfance (multi-accueil, micro crèche, jardin d'enfant)					
Accueil de Loisirs (Jardin des Loisirs 2-5 ans - Mille Loisirs) 6-11 ans					
Pass'âge 12-17 ans					
Paul-Emile Victor (service périscolaire et restauration municipale)					
Ecole Notre Dame restauration scolaire					
Sport pour tous, éveil corporel multisports, sport loisirs adultes					



Attention, ce document ne vaut pas réservation des activités et services dans les différentes structures. Pour connaître les modalités de réservation consulter le livret «Portail Famille, comment s'inscrire?»

Le(s) représentant(s) légal (aux)

Personne qui recevra les factures et les informations des services :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. Bureau :

Tél. portable :

Courriel :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. Bureau :

Tél. portable :

Courriel :

La situation familiale

Mariés

Séparés

Divorcés

Vie Maritale

Pacsés

Veuf (ve)

Célibataire

Nombre d'enfant à charge :

En cas de séparation

Quel parent exerce l'autorité parentale ?

Quel mode de garde (alternée, ...) ?

Si divorce ou séparation, merci de joindre l'extrait de jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant et justifiant du domicile principal de l'enfant (photocopie)

Si l'enfant est en famille d'accueil, indiquer :

- le nom de la famille :

- l'adresse :

- numéro de téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence (le parent ou tuteur)

Personne la plus facilement joignable en priorité. Merci d'indiquer obligatoirement deux personnes.

Nom/Prénom : Tél :

Nom/Prénom : Tél :

Demandes d'autorisations

Autorise les personnes suivantes (nom et prénom, tel) à venir chercher mon (mes) enfant. Ces personnes devront impérativement se munir d'une pièce d'identité pour justifier leur identité.

NOM, prénom : Lien de parenté Tél :

NOM, prénom : Lien de parenté Tél :

NOM, prénom : Lien de parenté Tél :

J'autorise/ je n'autorise pas les services municipaux à m'envoyer des informations par mail

J'autorise/ je n'autorise pas les services municipaux à m'envoyer des informations par SMS

J'autorise/ je n'autorise pas **à prendre en photo et/ou filmer mon enfant** dans le cadre des activités (ces documents pouvant être affichés, publiés ou diffusés dans les différents supports de communication de la municipalité.)

J'autorise/ je n'autorise pas le prélèvement automatique par le service Finances de la Mairie

Dans l'hypothèse où aucune case n'est cochée, la municipalité considère que vous donnez votre accord.

Assurance

Compagnie d'assurance :

N° de police d'assurance responsabilité civile :

Je certifie être informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels. Et ce conformément à la loi n° 2001-604 du 17/07/01 dans son titre IV (dispositions relatives à la jeunesse et à l'éducation populaire).

Engagements du ou des responsables légaux :

Certifie exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription et m'engage à signaler tout changement.

Certifie avoir pris connaissance du règlement financier et du règlement des structures. Je m'engage à respecter l'ensemble des règlements dans leurs intégralités.

Quotient familial pour l'année scolaire 2017-2018



La C.A.F. d'Ille et Vilaine met à disposition de la Ville de Saint Grégoire un service internet à caractère professionnel (CAFPRO) lui permettant de consulter directement votre quotient familial nécessaire au calcul des tarifs dégressifs pour les activités municipales.

A cette fin, nous vous remercions par avance de bien vouloir renseigner la partie ci-dessous.

Je soussigné(e), (Mme, Mlle, M) :

Je suis allocataire CAF /

N°:

Autorise le Service « Facturation » de la Ville de Saint Grégoire à obtenir du service CAFPRO les données nécessaires au calcul de la facturation.



Merci de vous assurer que votre dossier est intégralement à jour au niveau de la CAF (revenus, situation, nombre d'enfants à charge, etc...). Dans le cas contraire, merci de nous transmettre votre avis d'imposition 2016 sur revenus 2015 + justificatifs des prestations familiales. En cas de dossier non complet, la tranche 5 (maximale) sera appliquée.

N'autorise pas le Service « Facturation » de la Ville de Saint Grégoire à consulter le service CAFPRO
Dans ce cas je fournis une attestation de paiement de la CAF datant de moins de 3 mois, avec indication du quotient familial.

Je suis allocataire d'un régime spécial (MSA....). Lequel ? :

Dans ce cas je fournis un justificatif permettant de calculer le quotient familial, le N° de sécurité sociale (obligatoire).

Je ne suis allocataire d'aucune caisse (ni CAF, ni MSA...)

Dans ce cas je fournis : l'avis d'imposition 2016, sur revenu 2015 (recto-verso), les justificatifs de prestations familiales, un justificatif de domicile

Je ne souhaite pas communiquer mes revenus

Votre participation financière étant calculée en fonction de vos revenus et de votre composition familiale, les ménages ne souhaitant pas communiquer ou ne connaissant pas le montant de leurs revenus, se verront automatiquement classés dans la tranche tarifaire la plus élevée jusqu'à la présentation de l'ensemble des pièces, sans effet rétroactif.



Conformément à la loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en contactant les services municipaux. Dans ce cas, il vous appartient de fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Fait à, le

NOM, Prénom (précédée de la mention «lu et approuvé») :

.....

Signature obligatoire